

Compte-rendu de Conseil du jeudi 02 décembre 2021

Secrétaire de séance : Stéphanie Lefèvre

Présents : Mmes Claire LEROUX, Cindy HOUARD, Stéphanie LEFEVRE, Sandrine VIVENOT, M Romuald DAUCHELLE, Philippe COUTEAU, Olivier MIELCAREK, Romain MOUTONNET, Franck SELLIER, Régis BLATRIER

1 Approbation du compte-rendu du jeudi 16 Septembre 2021

Signature à réaliser au prochain conseil

2 Travaux de rénovation de la mairie – Point sur l'avancée

- a) Fenêtres et volets, les travaux sont quasi achevés par la société MDP. Manque encore le petit volet de la salle qui est en commande. À la suite du souci lors de la pose des fenêtres au niveau du foyer rural, une réunion de chantier a été organisée. Étaient présents : M Dauchelle Romuald, M Kamminga et un représentant de l'entreprise
- b) Il a été décidé :
 - (1) De revoir les fixations des fenêtres qui devront respecter le cahier des charges de base.
 - (2) De transférer la garantie décennale de l'entreprise Kamminga vers l'entreprise MDP pour les 3 tableaux des fenêtres de la salle communale.
- c) Nous sommes toujours dans l'attente du courrier correspondant au transfert de cette garantie décennale. Nous décidons de mettre en attente le règlement de la facture qui sera réalisé dès la réception de ce courrier.

Sécurisation de la mairie.

Les travaux de rénovation étant terminés sur le pourtour de la porte d'entrée, M David POTET, électricien, interviendra le jeudi 9 décembre pour installer l'interphone à l'entrée de la mairie. Ceci clôture le dossier de sécurisation de la mairie (renouvellement du matériel informatique avec protection des données, installation de clés de niveau sur l'ensemble du bâtiment)

En parallèle et pour répondre à une demande de notre employé communal, Walter, une prise extérieure étanche sera installée à l'école de Sacy.

3 Proposition commission sécurité routière – Délibération à prendre

La commission sécurité routière expose aux membres du conseil municipal leurs propositions pour combattre la vitesse dans notre village. Les débats ayant eu lieu en commission, seules des questions pourront être posées avant le vote.

Les membres de la commission proposent de procéder dans un premier temps à l'installation de « STOP » dès le premier trimestre 2022 sur trois zones stratégiques

- 1. Installation de « STOP » au carrefour rue du bois Flobert – rue de la bascule sur la RD 138 dans les deux sens.
Adopté à l'unanimité**
- 2. Installation d'un « STOP » au carrefour rue de Cagny – rue de la bascule sur la**

RD13 dans le sens Vic sur Aisne – Autrêches

10 voix pour – 1 voix contre

Adopté

3. Installation d'un « STOP » au carrefour rue de Cagny – rue de la bascule sur la RD13 dans le sens Autrêches - Vic sur Aisne

9 voix pour – 2 voix contre

Adopté

4. Installation d'un « STOP » au niveau du chemin de Bonval sur la RD 13 dans le sens Autrêches - Vic sur Aisne

Adopté à l'unanimité

5. Installation d'un « STOP » au niveau de l'intersection RD 13 – RD 138 sur la rue de Cagny dans le sens Vic sur Aisne – Autrêches

Adopté à l'unanimité

4 Travaux de voirie envisagés pour 2022 – Délibération à prendre

Lors des précédents conseils municipaux, les membres du conseil avaient émis l'idée de réaliser des travaux de voirie. Le constat d'un réel besoin a été fait sur différentes zones.

Pour pouvoir prendre les décisions de travaux pour 2022, des devis ont été préalablement demandés à l'entreprise PIVETTA.

M Le Maire expose aux membres du conseil l'ensemble des éléments :

1. Hameau de Sacy

- a. Tranche N°1 : Aménagement d'un trottoir rue de l'école devant l'école maternelle
 - i. Trottoirs : 8945,00 € HT
 - ii. Élargissement de la voirie : 9263,00 € HT
 - iii. Total rue de l'école : 21 849,60 € TTC

- b. Tranche N°2 : Aménagement d'un trottoir sur la partie haute de la rue de l'école (de la borne incendie jusqu'à l'école)
 - i. Trottoirs : 16 025,70 € HT
- c. Place de Sacy (face à l'école)
 - i. Aménagement de la place avec la réalisation d'un trottoir entre les places de parking et l'abris bus 13 089,40 € HT
- d. L'ensemble des travaux sur la rue de l'école s'élève à : 56 789,16 € TTC

2. Rue de Cagny

- a. Tranche N°1 (Du N°8 à la rue de la bascule) : Aménagement d'un trottoir et Assainissement avec l'augmentation de la capacité des avaloirs
 - i. Trottoirs : 23 192,95 € HT
 - ii. Assainissement : 16 305,60 € HT
 - iii. Coût global 39 498,55 € HT soit 47 398,26 € TTC
- b. Tranche N°2 (de l'intersection rue de Cagny – rue du bois Flobert jusqu'au N° 8)
 - i. Trottoirs : 45 784,10 € HT
 - ii. Assainissement : 16 928,60 € HT
 - iii. Coût global 62 712,70 € HT soit 75 255,24 € TTC

- c. Aménagement de l'intersection rue du bois Flobert - Rue de Cagny
 i. Coût global 3 671,40 € HT soit 4 405,68 € TTC

3. Place de l'église

Aménagement de voirie et caniveaux de l'ensemble de la place de l'église
 Création de 2 à 3 places de parking supplémentaires
 (i) Coût global 21348,67 € HT soit 25 618,40 € TTC

M Le maire informe qu'un rendez-vous avec ADOPTA est prévu le 12/12/2021. Cette rencontre a pour but l'étude des flux d'eaux pluviales. Cela permettra également d'étudier l'ensemble des subventions à notre disposition.

Décisions prises :

- Priorité N°1 : Trottoirs et assainissement rue de Cagny Tranche N°1**
- Priorité N°2 : Trottoirs et élargissement de la voirie devant l'école**
- Priorité N°3 : Aménagement de la place de Sacy face à l'école**

Le nombre de dossiers présentés sera lié aux montants des subventions.

Délibération prise pour les travaux rue de Cagny (Tranche N°1)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CHRISTOPHE A BERRY sollicite une subvention au titre du dispositif APV pour les travaux suivants :

Nature des travaux	Appellation et N° de la Voie	Longueur	Montant de l'opération T.T.C.	Montant de l'opération H.T.
Aménagement de trottoirs Amélioration du réseau d'eau pluvial.	RD 13	130 m	47 398,26 €	39 498,55 €

Pouvoir est donné à M Le Maire pour déposer les dossiers de subventions. En parallèle, d'autres devis seront demandés.

Rappel des travaux programmés pour l'année 2022

- Réhabilitation de l'ancienne salle de classe située au ré de chaussée de la mairie
 - Coût total des travaux 38 494,77 € TTC soit 32 447,31 € HT avec une demande de subvention de 55 % soit un reste à charge d'environ 17 000 €
- Défense incendie : Installation de 2 poches d'eau sur les hameaux de Bonval et Moufflaye
 - Coût total des travaux 53 451,00€ (pose des bâches, entourage complet et végétalisation du site avec une demande de subvention de 80% (État et département) soit un reste à charge d'environ 10 000 €
 - Une troisième poche est à l'étude pour 2023 sur le hameau de Berry
- Des conventions de mise à disposition des terrains seront signées avec les propriétaires.

5 – Remplacement d'une borne incendie – Délibération à prendre

À la suite du contrôle annuel de l'ensemble des installations, il est apparu indispensable de procéder au remplacement d'une borne incendie située à l'intersection de la rue de Cagny et la RD138

Un devis de l'entreprise COUVERCELLE de 3600 € a déjà été signé. Elle sera remplacée dans les prochaines semaines.

6 – Info sur le PADD

La CCRV a lancé la révision du PADD et PLUi. Peu d'impact pour la commune. Seule modification au niveau de Bonval avec la possibilité de voir réintégrer le terrain de M BLATRIER Régis dans notre PLUi. A suivre

7- Point sur le Centre aéré de juillet 2021

M Moutonnet expose à l'ensemble des membres du conseil le compte rendu de l'année 2021

- Le centre est déficitaire d'un montant de 251 €
- Une ouverture à la journée paraît compliquée pour l'an prochain
- Une des pistes est un rapprochement avec une autre commune : Vic sur Aisne par exemple.
- En l'absence de cycle piscine actuellement malgré une enveloppe déjà alloué d'un montant de 2 200 € par le syndicat scolaire, une proposition est faite de prendre en charge des cours de natation pour des élèves de primaires. Cette proposition est étudiée en parallèle dans la commune de Berny Rivière.

Après débat, le fait que cela soit pris en charge par le regroupement scolaire ne paraît pas être envisageable. Cela n'est pas, pour les membres du conseil, ni la vocation ni la compétence de notre regroupement scolaire.

Autre possibilité envisagée, une prise en charge par la commune de cette dépense.

M Le maire propose de mettre au vote la possibilité d'une prise en charge par la commune sur le budget communal.

1 voix POUR 1 ABTENSION Contre : 9 voix CONTRE

Proposition rejetée

8 – Organisation cérémonie remise des coffrets gourmands – Vœux du Maire

Le 18 décembre prochain, sera organisée la remise des colis aux personnes de plus de 70 ans. Les colis, comme l'an passé, seront composés de produits locaux. Mme Stéphanie Lefèvre expose la composition de cette année.

Rendez-vous donné pour 9 h00 foyer rural le 18 décembre 2021 pour la préparation des colis.

La remise débutera à 10h jusque 12h

Seront présents : Claire, Stéphanie, Cindy, Romain, Sandrine, Romuald, Olivier, Philippe.

9 – Questions divers

Installation d'une barrière au niveau de la sablière de M Christian LEROUX pour interdire l'accès des véhicules à moteur dans le chemin dit « le rou ».

Ces travaux avaient pourtant été actés mais toujours pas réalisés. Le nécessaire sera réalisé au plus vite.

À la suite d'une réunion de travail avec notre assurance, il apparaît qu'une mise à disposition des locaux type école doit être réalisée. Une délibération sera donc prise lors du prochain conseil pour l'école ainsi que le bureau accueillant le secrétariat du regroupement scolaire.

La séance est levée.